

**Accélérateur**: Maçonnerie: "accélérateur de prise". Se dit d'un produit que l'on ajoute à un mortier ou à un béton pour en accélérer la prise.

**Accessoire**: "accessoire de couverture". Ce sont toutes les pièces utilisées pour effectuer les ouvrages particuliers de couverture (faîtage, arêtières, rives, etc.)

**Aggloméré**: Bloc préfabriqué constitué d'éléments divers (agrégats) employés seuls ou avec un liant servant à la construction de murs ou de cloisons. Les agrégats peuvent être des roches, des sables, du liège, etc, le liant du ciment, du plâtre, etc.

**Agrégat**: Élément rentrant dans la composition d'un mortier ou d'un béton; sable, cailloux, pierres concassées, gravillon, pouzzolane.

**Aisselier**: Charpente: pièce de bois destinée à renforcer l'assemblage de deux pièces de charpente en empêchant écartement ou déformation.

**Allège**: Hauteur du mur compris entre le sol de la pièce où se trouve l'ouverture et l'appui de l'ouverture.

**Appareil**: Maçonnerie: disposition des matériaux entrant dans la composition des murs (pierres de taille, moellons, briques); appareils réguliers ou irréguliers, ensemble de dispositions, lits horizontaux, joints verticaux.

**Appui**: Point sur lequel porte une poutre. Partie haute d'une allège.

**Arase**: Maçonnerie: dernière assise d'un mur destinée à supporter d'autres matériaux.

**Arbalétrier**: Charpente: pièce de bois d'une ferme posée obliquement et supportant les pannes. Elle est fixée en partie basse à l'entrait, en partie haute au poinçon.

**Arêtier**: Charpente-couverture: intersection de deux pans de toiture formant un angle saillant. Intersection d'une croupe et d'un versant de toiture.

**Assainissement**: Ensemble des opérations de collecte et d'épuration des eaux et matières usées.

**Assemblage**: Charpente-menuiserie. Manière de relier entre elles des pièces de bois ou de métal

**Assise**: Maçonnerie: nom de chaque rang horizontal des éléments constituant un mur en pierres, briques, moellons, etc. limité par un joint de lit horizontal. La distance entre ces deux joints est appelé la hauteur d'assise.

**Avant-projet**: Etude préparatoire, graphique, technique et économique d'un projet de construction.

**Banche**: Maçonnerie: élément de coffrage unitaire pour le coulage du béton sur une certaine hauteur. Les banquettes sont déplacées au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

**Bande**: Couverture: pièce métallique de faible largeur utilisée dans l'exécution d'une couverture.

**Bandeau**: Maçonnerie: mince saillie horizontale sur une façade dont la fonction est d'éloigner les eaux de pluie du parement d'un mur.

**Bardage**: Revêtement des parties verticales d'une construction, planches de bois, plaques de métal, ciment, ardoises. On appelle bardage à clins, la pose horizontale de planches de bois.

**Bati**: Menuiserie: assemblage de montants et traverses servant d'encadrement ou de support.

**Bati dormant**: Cadre fixe d'une porte.

**Blocage**: (voir hérisson)

**Bloch**: Charpente: dans des combles à faux entrain, pièce qui relie horizontalement la jambe de force au pied de l'arbalétrier pour éviter les déformations.

**Boisseau**: Élément manufacturé de conduit de fumée ou de ventilation, ayant la forme d'un corps creux à emboîtement.

**Chaînage**: Ceinture métallique ou en béton armé incorporée à l'ensemble des murs d'une construction pour les rendre solidaires et en éviter l'écartement.

**Chambranle**: Encadrement de bois, pierre ou autre d'une ouverture, fenêtre ou porte.

**Chape**: Maçonnerie: recouvrement. Revêtement destiné à protéger des infiltrations une surface quelconque, terrasse, voûte, etc.

**Chassis**: Menuiserie: cadre fixe ou mobile en bois ou en métal recevant une vitre.

**Cheneau**: Couverture: caniveau recueillant les eaux de pluie en bas d'une pente de toiture et les dirigeant vers les tuyaux de descentes.

**Chevêtre**: Charpente: pièce de bois de moyenne section placée sur les pannes d'une charpente et qui supporte le lattis ou le voligeage destiné à recevoir le matériau de couverture.

**Chien assis**: Lucarne dont la toiture plate est inclinée vers arrière.

**Coffrage**: Maçonnerie: ouvrage provisoire, réalisé généralement bois, permettant le moulage du béton (armé ou non).

**Colombage**: Système de construction de murs ou de cloisons en pans de bois dont les vides sont remplis de maçonnerie.

**Comble**: Ensemble constitué par la charpente et la couverture d'un édifice.

**Contreventement**: Charpente: dispositif mise en place pour s'opposer aux déformations.

1, Place de la Bourbre  
38300 BOURGOIN-JALLIEU

ABITAT

CONCEPT

CONSTRUCTION

Tél. : 04 74 28 68 32

**Corbeau**: Support faisant saillie sur le nu d'un mur destiné à recevoir une extrémité de poutre ou d'arc.

**Corniche**: Élément saillant couronnant un édifice, soutenant l'égout de la toiture et rejetant les eaux pluviales loin de la façade.

**Coulis**: Maçonnerie: plâtre ou mortier suffisamment liquide pour remplir les joints d'une maçonnerie, appareillée d'un carrelage, d'un dallage.

**Couverture**: Recouvrement étanche de la partie supérieure d'un édifice.

**Couvre-joint**: Élément fixé sur un joint pour le cacher.

**Covau**: Petite pièce de bois en rapportée au devant d'un chevron pour réduire la pente en partie basse d'un comble.

**Crépi**: Maçonnerie: couche grossière de mortier ou de plâtre que l'on applique sur la maçonnerie pour préparer les surfaces à recevoir la couche d'enduit définitive. D'aspect grenu, il peut rester apparent.

**Croisée**: Menuiserie: châssis vitré fermant une baie extérieure. Synonyme de fenêtre.

**Croupe**: Couverture: versant de la toiture raccordant deux longs pans d'un comble.

**Dans-oeuvre**: Se dit des mesures prises à la face intérieure des murs ou d'une fouille (opposé à hors oeuvre).

**Déblai**: Enlèvement des terres par excavation (feuille en déblai).

**Décoffrage**: Opération consistant à retirer les coffrages ayant servi à mouler les éléments de béton après durcissement suffisant de celui-ci.

**Dégradation**: Maçonnerie: dégradation des joints. Opération qui consiste à enlever superficiellement le mortier de pose garnissant les joints d'une maçonnerie avant de refaire ceux-ci (rejointement).

**Descente**: Canalisation évacuant verticalement les eaux de pluie.

**Dormant**: Châssis fixe de porte ou fenêtre destiné à recevoir les parties ouvrantes.

**Drain**: Fondation: dispositif d'assèchement servant à capter les eaux souterraines.

**Echantignole**: Charpente: tasseau fixé sur l'arbalétrier d'une ferme au droit des pannes pour les empêcher de glisser.

**Echiffre**: Escalier: mur supportant les marches de l'escalier.

**Efflorescence**: Tache sur les murs provenant de la dissolution des sels minéraux contenus dans les matériaux.

**Egout**: Couverture: partie basse d'une couverture où s'écoulent les eaux pluviales.

**Embrevement**: Charpente: entaille faite dans un assemblage à tenon et mortaise afin de le renforcer.

**Emmarchement**: Escalier: longueur de la marche d'un limon au mur.

**Entrait**: Charpente: pièce horizontale placée à la base d'une ferme.

**Entretoise**: Pièce d'une charpente servant à raidir et à liasonner d'autres pièces.

**Entrevous**: Maçonnerie: espace entre les solives d'un plancher. Maçonnerie de remplissage entre les solives.

**Equarrir**: Ensemble des dispositifs réalisés pour éviter la pénétration de l'eau, en couverture, fondation, etc.

**Faïencage**: Petites craquelures apparaissant sur la surface d'un enduit.

**Fâitage**: Charpente-couverture: pièce de bois formant le sommet de la charpente d'un comble (panne faîtière).

**Ferme**: Assemblage de pièces de charpente triangulées, placées de distance en distance pour supporter la couverture du bâtiment.

**Ferrailage**: Ensemble des armatures de fer dans le béton armé. Fabrication et pose des armatures.

**Feillure**: Maçonnerie: entaille pratiquée dans les montants des bases pour y loger le bâti.

**Fissure**: Maçonnerie: fente, crevasse dans un mur, un enduit.

**Flèche**: Amplitude de la courbe que prend une pièce de charpente sous une charge.

**Fondation**: Ensemble des travaux nécessaires pour constituer l'assise d'une construction sur le sol et en assurer la stabilité.

**Forme**: Pavage-carrelage-étanchéité: couche préparatoire de béton, sable ou gravillons de support servant à la répartition des charges et à l'égalisation de la surface avant la pose d'un revêtement.

**Fouille**: Fondation: Préparation du terrain de fondation par creusement. Fouille en pleine masse: terrassement général de la surface à construire dont la profondeur est limitée à un niveau déterminé (sol des caves par exemple).

**Fouille en rigole**: Tranchées de largeur minimum 0,40m destinées à recevoir les maçonneries, les fondations et les canalisations.

**Gacher**: Maçonnerie: délayer du plâtre, de la chaux, du ciment, du mortier.

**Gaine**: Enveloppe de canalisation, conduit de ventilation.

**Gouttière**: Couverture: canal métallique placé à la base d'une toiture pour recevoir les eaux pluviales.

**Gros-oeuvre**: Désigne l'ensemble des ouvrages formant l'ossature d'un bâtiment et en assurant la stabilité et la résistance (fondation, murs porteurs, planchers, etc.).

**Hérisson**: Fondations: pierres de gros calibre posées sur le sol pour asseoir les fondations d'une construction. Dallage sur hérisson.

**Hors-oeuvre**: Mesures prises au dehors, opposé à "dans-oeuvre".

**Hourder**: Maçonnerie: maçonner, lier les matériaux au moyen de plâtre ou de mortier.

**Hourdis**: Tout élément manufacturé (céramique, plâtre, béton, etc.) placé entre solives ou poutrelles pour former la sous-face d'un plancher.

**Huisseries**: Menuiserie: encadrement fixe en bois ou en métal d'une porte dans une cloison, composé de deux montants et d'une traverse.

**Ignifuge**: Retarde, empêche la combustion de matériaux combustibles.

**Imposte**: Menuiserie: partie fixe ou mobile, vitée ou non, au dessus d'une porte ou d'une fenêtre. Celle-ci étant moins haute que la baie.

**Isolant**: Matériau destiné à la protection contre la chaleur ou le froid, contre le bruit, l'humidité, etc.

**Jambe**: Jambe de force: pièce de ferme reliant obliquement l'arbalétrier au poteau ou au mur de soutien.

**Joint**: Vide séparant des matériaux juxtaposés dont il convient d'assurer la liaison (joint au mortier pour les maçonneries de pierres, de briques, d'agglomérés, etc.).

**Jointoiment**: Maçonnerie: remplissage des joints d'une maçonnerie avec un matériau de liaison: plâtre, mortier de chaux ou de ciment.

**Jour**: Escalier: espace vide autour duquel se développe l'escalier.

**Lambris**: Menuiserie: panneaux de bois assemblés pour constituer des portes, volets, cloisons, etc.

**Latte**: Couverture: petite pièce de bois employée pour la fixation des tuiles ou des arboises.

**Lattis**: Couverture: ensemble des lattes fixées sur les chevrons du toit pour recevoir le matériau de couverture.

**Liant**: Maçonnerie: on nomme liants, les produits employés dans la construction pour lier, agglomérer certains matériaux entre eux.

**Linteau**: Traverse horizontale au-dessus d'une ouverture. Peut être en bois, en fer, en pierre ou en béton armé et s'appuie sur les deux jambages de la baie.

**Meneau**: Montant ou traverse fixe divisant la surface d'une baie.

**Montant**: Menuiserie: pièce verticale d'un ouvrage assemblé.

**Mortaise**: Charpente-menuiserie: entaille pratiquée dans une pièce de bois pour y engager le tenon d'un assemblage dit à tenon et mortaise.

**Nivellement**: Egalisation d'un sol pour le rendre plan.

**Noeu**: Charpente-couverture: angle restant fermé par la rencontre de deux pans de toiture.

**Nue**: Surface plane d'un mur ou d'un ouvrage utilisée comme repère pour mesurer les saillies ou les retraits.

**Outeau**: Couverture: petites ouvertures disposées sur les versants d'un comble pour assurer une ventilation constante du comble.

**Pan de bois**: Ossature en bois remplaçant un mur porteur. Partie d'un mur ou d'une toiture.

**Panne**: Charpente: pièce placée horizontalement sur les arbalétriers des fermes et portant les chevrons.

**Parement**: Toute surface apparente d'un ouvrage.

**Plan**: Tracé graphique représentant en projection horizontale les différentes parties d'un édifice à une échelle donnée.

**Pont thermique**: Partie d'une construction présentant un défaut d'isolation et provoquant à cet endroit une perte de chaleur.

**Puisard**: Type de puits absorbant creusé dans le sol pour recevoir les eaux pluviales ou usées.

**Radier**: Fondation: ouvrage en maçonnerie reposant directement sur le sol. Radier général: dalle en béton couvrant entièrement la surface d'un bâtiment au niveau du sol de fondation.

**Ragrée**: Terminer complètement un travail en supprimant les irrégularités qui peuvent subsister.

**Rampant**: Bord incliné d'un pignon, d'un escalier.

**Recouvrement**: Couverture: partie haute d'un élément de couverture en ardoise ou en tuile. Non visible et ne recevant jamais d'eau de pluie.

**Refouillement**: Maçonnerie: évidement pratiqué dans un joint de maçonnerie.

**Regard**: Cavité pratiqué dans le sol pour atteindre une canalisation.

**Rejointoyer**: Maçonnerie: dégarnir les joints de pose, puis les regarnir de mortier après mouillage et nettoyage.

**Remblai**: Terrassement: masse de terre rapportée pour élever le niveau d'un terrain.

**Retrait**: Diminution de volume d'un corps après séchage (mortier, ciment, bois...).

**Rigole**: Terrassement: petite tranchée pratiquée dans le sol pour établir une fondation plus profonde.

**Rive**: Bord latéral d'une toiture.

**Sablage**: Décapage des surfaces par l'action d'un jet de sable.

**Sablière**: Charpente: pièce horizontale, dans laquelle s'assemblent les poteaux.

**Second oeuvre**: Ensemble des ouvrages complétant une construction.

**Semelle**: Fondation: élément de fondation répartissant les charges sur le sol.

**Solin**: Garnissage en mortier exécuté sur une couverture le long des murs ou des souches de conduits de fumée, pour assurer l'étanchéité.

**Solive**: Charpente: pièce horizontale supportant le plancher et placée sur des poutres, des sablières, des saillies dans le mur.

**Soubassement**: Partie basse d'une construction.

**Souche**: élément de maçonnerie placé au-dessus des combles et refermant un ou plusieurs conduits de fumée.

**Sous-face**: Face horizontale inférieure.

**Sous-toiture**: Revêtement de la face inférieure d'une toiture.

**Soutènement**: Construction résistant à la poussée des terres.

**Tableau**: Joue verticale (ouverture en façade).

**Talochage**: Finissage à la taloche de la surface du béton.

**Tapée**: Pièce rapportée verticalement sur la face extérieure des montants des dormants de croisée ou de porte pour fixer des persiennes.

**Tenon**: Partie d'assemblage entrant dans la mortaise.

**Traverse**: Pièce constituant un des cotés horizontaux des portes et fenêtres.

**Travertin**: Calcaire compact à nombreuses cavités vermiculaires.

**Trumeau**: Partie de mur entre deux ouvertures.

**Trémie**: Vide dans un plancher.

**Vantail**: Chaque partie mobile d'une porte, d'une croisée, d'une persienne, etc.

**Vasistas**: Petite ouverture fermée par un châssis vitré ou un volet mobile.

**Vermiculite**: Roche feuilletée susceptible d'acquies une grande légèreté par expansion à chaud.

**Versant**: Chaque pente d'un comble.

**Vide-sanitaire**: Vide continu et ventilé de 20cm minimum, entre les planchers bas de rez-de-chaussée et le sol, dans les immeubles ne comportant pas de caves ou de sous-sol.

**Volige**: Planche mince utilisée comme latte, normalement de 11x10 à 18mm de section.

**Vousoir**: Chacune des pierres formant le cintre d'un arc, d'une voûte ou d'une arcade.

**Voussure**: Raccord courbe entre plafond et mur ou corniche.

**Voutain**: Petite voûte généralement en brique et surbaissée, s'appuyant sur des poutrelles.

1, Place de la Bourbre

38300 BOURGOIN-JALLIEU

ABITAT

ONCEPT

ONSTRUCTION

Tél. : 04 74 28 68 32